



MAIRIE DE BUSSY-ALBIEUX
10 Place de la Mairie - 42 260 BUSSY- ALBIEUX
Tél : 04 77 24 60 45

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE BOEN

ARRETE DU MAIRE N°A2023-02-04
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
EXPLOITATION DES TAXIS
SUR LA COMMUNE DE BUSSY-ALBIEUX

Le Maire de Bussy-Albieux,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1, L2213-1 et L2213-2

Vu le décret n° 86-427 du 13 mars 1986 portant création de la commission des taxis et des voitures de petite remise

Vu la loi n° 95-66 du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi

Vu le décret n° 95-935 du 17 août 1995 portant application de la loi susvisée

Vu la demande de Madame Nathalie JACQUY sollicitant l'autorisation d'exploiter un taxi sur la Commune de BUSSY-ALBIEUX,

Vu la carte professionnelle de conducteur de taxi n°000 414, délivrée à l'intéressée par la Préfecture de la Loire

ARRETE

ARTICLE 1er :

Madame Nathalie JACQUY, née le 06 Mars 1971 à Roanne (Loire) domiciliée 47 Chemin de la Goutte - Gouttebelin - 42 260 BUSSY-ALBIEUX, est autorisée à exploiter un taxi sur le territoire de la commune de Bussy-Albieux (Loire), véhicule de marque MERCEDES BENZ CLASSE CLS, immatriculée GA-873-BF.

ARTICLE 2 :

L'emplacement de ce taxi est fixé Place de la Mairie, et porte le numéro 1.

ARTICLE 3 :

Ampiliation du présent Arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison,
- la Gendarmerie de Boën
- l'intéressée

A Bussy-Albieux,
le 17 Février 2023

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le 21 FEV. 2023 numériquement